

# Commune de Saint-Julien Montdenis

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 MARS 2008

### Membres présents :

M. TOURNABIEN Marc, maire

Mmes BUFFAZ Bernadette, CHOMAZ Josiane, COLLOMBET Corinne, DELANGRE Martine, GROS Danielle, LESIEUR Evelyne, TRIBAL Marie-Josée, VALENZANO Martine, MM. BOCHET Marcel, BOIS Yves, CHARVIN Denis, DABURON Didier, LEFEVRE Franck, RAVIER Marc, THIAFFEY Jean-François, DALLA COSTA René, VARESANO José, VIARD Marcel.

### Secrétaire de séance :

M. DABURON Didier

La séance est ouverte par Marc TOURNABIEN, maire.

Didier DABURON, benjamin de l'assemblée est désigné comme secrétaire, Martine DELANGRE et Denis CHARVIN comme assesseurs.

### **1- Election du maire:**

Bernadette BUFFAZ, doyenne, assure la présidence de l'assemblée.

Elle procède à l'appel des membres du conseil et dénombre 19 conseillers présents.

Le quorum est donc atteint.

Le conseil procède à l'élection du maire à bulletin secret.

Marc TOURNABIEN, seul candidat, est élu maire à l'unanimité.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

### **2- Fixation du nombre des adjoints:**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal, qu'en vertu des articles L2122-1 et L2122-2 du code général des collectivités territoriales le conseil détermine le nombre d'adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif du conseil.

Etant composée de 19 membres, la commune peut donc disposer de 5 adjoints au maire au maximum.

Au vu de cet exposé, le conseil municipal, fixe à l'unanimité le nombre d'adjoints à 5.

### **3- Election des adjoints:**

Il est procédé à l'élection du 1er adjoint à bulletin secret.

Evelyne LESIEUR, se porte candidate et est élue à l'unanimité. Ses fonctions se porteront sur les finances.

Il est procédé à l'élection du 2ème adjoint à bulletin secret.

Marc RAVIER, se porte candidat et est élu à l'unanimité. Ses fonctions porteront sur les travaux, l'urbanisme et Montdenis.

Il est procédé à l'élection du 3ème adjoint à bulletin secret.

Marcel BOCHET, se porte candidat et est élu par 17 voix sur 19 avec 1 bulletin nul et 1 voix pour Bernadette Buffaz qui n'était pas candidate. Il s'occupera plus particulièrement du centre communal d'action sociale, des services à la personne et des écoles.

Il est procédé à l'élection du 4ème adjoint à bulletin secret.

Jean-François THIAFFEY, se porte candidat et est élu par 18 voix sur 19, avec 1 bulletin nul. Ses fonctions porteront sur la vie associative et l'environnement.

Il est procédé à l'élection du 5ème adjoint à bulletin secret.

Josiane CHOMAZ, se porte candidate et est élue à l'unanimité. Ses fonctions porteront sur la communication et la culture.

N'ayant plus de point à l'ordre du jour, le maire lève la séance à 21h.